



HAL
open science

Duras, “ Sublime, forcément sublime Christine V.
Christine Marcandier

► **To cite this version:**

Christine Marcandier. Duras, “ Sublime, forcément sublime Christine V.. Diacritik, 2017. hal-01766886

HAL Id: hal-01766886

<https://hal.science/hal-01766886>

Submitted on 14 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Christine Marcandier / 25 juillet 2017 / Crimes écrits (littérature et faits divers), Duras, Livres, Médias

Duras, « Sublime, forcément sublime Christine V » (*Crimes écrits, 1*)

L'ÉVÈNEMENT

AFFAIRE DE LA VOLOGNE, 273^{ème} JOUR

Dès que je vois la maison, je crie que le crime a existé. Je le crois. Au-delà de toute raison.

Marguerite Duras: sublime, forcément sublime Christine V.

Je ne verrai jamais Christine V. C'est trop tard. Mais j'ai vu le juge qui est certainement celui qui est le plus près de cette femme. C'est à lui qu'elle aura parlé le plus. Il dit: « C'est affreux pour moi d'avoir à l'inculper, d'avoir à en passer par ce moment-là ». Il dit que Christine est intelligente, qu'elle est fine, spirituelle. J'ai demandé comment était son visage. Comme Denis Robert, il parle aussi d'un joli visage mais d'une légère absence dans le regard. Ce matin, samedi, je vois une photo d'elle dans l'auto qui l'emmène à la prison, je retrouve aussi cette absence, cette inexplicité légère qui vitrifie le regard.

La maison, je l'ai vue. Eric Favreau n'arrivait pas à trouver le chemin. C'est au gré des tours et des détours qu'elle nous est apparue, tout à coup. Seule sur le sommet d'une colline nue. Dès que je vois la maison, je crie que le crime a existé. C'est ce

savoir pourquoi j'ai crié quand j'ai vu la maison. Je n'arrive pas à le savoir. Je rentre à Paris le lendemain, je téléphone à S.July, je lui dis que je ne ferai pas d'article. Et puis à deux heures du matin je commence à l'écrire. Je l'ai repris ce matin-là après un téléphone qui m'annonce que Christine V. est arrêtée.

Seule comme avant la vie

L'enfant a dû être tué à l'intérieur de la maison. Ensuite il a dû être noyé. C'est ce que je vois. C'est au-delà de la raison. Je vois ce crime sans juger de cette justice qui s'exerce à son propos. Rien. Je ne vois qu'elle au centre du monde quant à moi et ne relevant que du temps et de Dieu. Par Dieu je n'entends rien. Personne n'a vu l'enfant jouer devant la maison. La fermière qui est la première voisine n'a pas vu l'enfant ce soir-là, alors qu'elle

représentant des rallies de motos. Il avait aussi acheté une petite moto pour se promener avec lui, pour lui apprendre. C'était les motos que cet enfant aimait, les gros engins de course, rapides. Il n'avait que faire de jouer autrement.

L'enfant, oui, je ne peux pas m'empêcher de le croire, tout à coup, quel que soit le tueur, il a dû être tué dans la maison. On a fermé les volets pour ça. C'est ensuite qu'on est allé le noyer dans la rivière. On l'a tué ici, sans doute, dans la douceur, ou bien dans un amour soudain, incommensurable, devenu fou, d'avoir à le faire. De la rivière il n'est parti aucune plainte, aucun cri, personne n'a entendu d'enfant, quand on l'y a mis il était déjà mort.

La première personne qui a parlé de la disparition de l'enfant, c'est la mère de l'enfant, Christine V. C'est elle qui est allée voir la nourrice pour lui demander si elle ne l'avait pas vu. « Il

Ou bien elle a oublié. Quoi aurait-elle oublié? Cela: que pour elle il n'y aurait pas eu de disparition de l'enfant, que c'est seulement pour les autres qu'il y aurait eu disparition de l'enfant, qu'elle aurait dû cacher qu'elle savait du moment que les autres ignoraient encore. Cette imprudence, cette distraction, à savoir qu'au lieu de ne parler que de l'enfant, de sa disparition brutale, vertigineuse, ou de se taire, Christine V. fait une confiance profonde, intemporelle, sur sa propre existence. Je crois qu'on peut dire davantage encore, croire que Christine V. est allée voir la nourrice pour lui dire ça, cette phrase-là qui dirait tout en une fois l'enfer du passé et celui de l'avenir.

Elle a oublié autre chose. La nourrice, amie de Christine, habite à plus d'un kilomètre de chez elle. Que l'enfant ait pu retourner chez sa nourrice, qu'il ait fait cette distance à pied, paraît être la chose improbable des

leur. Il faut les laisser tranquille avec leurs histoires, ne pas les insulter, les frapper. Que toutes ces circonstances dites plus haut se soient trouvées enchaînées autour de Christine V. et qu'elle ait laissé faire comme si ces choses-là ne l'avaient pas regardé, c'est possible. Il se peut que Christine V. ait vécu une existence tout à fait artificielle dont elle n'avait que faire.

Christine V., il se pourrait qu'elle soit une vagabonde en vérité, une rocky de banlieue en vérité, sans feu ni loi, sans mariage contracté, à dormir avec n'importe qui, n'importe où, à manger n'importe quoi et que c'eût été dans ce malheur là qu'elle aurait pleuré pour de bon et ri de même. La vie qu'on mène réellement dans cette maison de la colline ou ailleurs, dans des maisons équivalentes, personne ne la connaît, même pas le juge. Entre ceux qui la connaissent le moins mal il y a d'abord des enfants et puis il y a des femmes.

Duras Affaire Villemin Libération 17 juillet 1985

« Je suis tellement Duras tendance Villemin »



L'œuvre de Duras s'écrit depuis le verbe voir.

Tout y est regard, spécularité, jusqu'à la vision et l'hallucination, voire l'aveuglement, ce que Dominique Noguez, dans son *Duras, toujours*, nomme le « cogito durassien », son « *hoc video ergo est* — ce que je vois existe » (chap. IV, « Duras voit », Actes Sud, 2009, p. 75). La vision lui est fiction, dans une filiation que Noguez rapporte au Hugo de *La Légende des siècles* et au Michelet de *La Sorcière* et que manifeste son article sur Christine Villemin, paru dans *Libération* le 17 juillet 1985, quand Duras écrit *voir* et donc *comprendre* le fait divers. Sur la première page, surmontant le titre, en gros caractères et italiques, une phrase en exergue : « *Dès que je vois la maison, je crie que le crime a existé. Je le crois. Au-delà de toute raison* ».

Christine Angot, *Quitter la ville* (Stock, 2000)

« — Tu n'as rien vu à Hiroshima. Rien.
— J'ai tout vu. Tout »

Marguerite Duras, *Hiroshima mon amour*

Il fut une pluie légère que le vent rabait sur les portes et les fenêtres fermées comme le jour du crime. La maison est neuve. Elle est à vendre. C'est le chalet vosgien, aux toits de pentes inégales. Tout autour, des collines vides, des chemins déserts, en bas, les sapinières très sombres... Entre les sapinières, la rivière.

Le soir nous parlons du crime, nous en parlons tout le temps pendant quarante-huit heures. Là j'essaie de ramener ses vaches à l'étable. D'ailleurs ce tas de sable pour jouer, il n'existe pas. C'est un tas de gravier, mélange à du ciment et du sable. Ça ne tient pas la forme, on ne peut pas jouer avec ça. La pelle qu'on a plantée dans le tas de gravier, je la vois comme un mensonge ou une erreur. Pour faire croire seulement. Un journaliste, un photographe ou un criminel. Le père avait fait poser sur les murs de la chambre de cet enfant un papier peint n'était pas retourné chez elle. Une fois chez la nourrice, chose inattendue, bouleversante, je dois dire, Christine V. pose la question et aussitôt après elle parle d'elle, de son existence. Elle dit : « Tu ne peux pas imaginer la vie que j'endure depuis des années ». Est-ce que ce sont des lettres du corbeau dont elle parle ? Il semblerait que dans ce cas elle aurait dit : la vie que nous endurons lui et moi. Au lieu d'être dans une angoisse immédiate, atroce, à cause de la disparition de son enfant, Christine V. parle de l'existence qu'elle a endurée. Comme si la disparition de cet enfant en inaugurant un malheur à venir fermait les vannes d'un malheur passé. C'est là, il me semble, que la raison du meurtre se rapprocherait de nous, qu'une sorte de relation causale dévise s'établirait entre la vie de Christine V. et la disparition de son enfant. Mais peut-être est-ce tout simplement trop tôt pour qu'elle s'inquiète vraiment de la disparition ? Peut-être. On ne saura jamais. On peut dire ça : ou bien elle n'est pas inquiète pour l'enfant et dans ce cas elle vient parler avec la nourrice, prêtant de l'enfant disparaître pour parler avec elle de sa vie. Peut-être qu'elle n'est pas inquiète aussi parce que c'est souvent qu'il partirait cet enfant. Qui sait ? Comme ça, qu'il partirait avec son père et qu'ils oublieraient parfois de la prévenir et qu'elle ne s'en plaindrait pas parce qu'elle aimerait être abandonnée de la sorte, se retrouver seule comme avant la vie. C'est possible. Et que ce soit dans cet abandon que la confirmation du malheur s'insulterait irremédiablement chaque soir plus avant, c'est également possible. Et que les progrès de ce malheur elle ne les voit pas se faire, c'est certain elle ignorerait de plus en plus où elle va : une nuit qui descendrait sur elle Christine V. innocente qui peut-être a tué sans savoir comme moi j'écris sans savoir, les yeux contre la vitre à essayer de voir clair dans le noir grandissant du soir de ce jour d'octobre.

hypothèses, et c'est pourtant là que Christine V. va chercher son enfant. Là où elle a le moins de chance de le retrouver. Donc elle y serait allée pour y être allée ? Dans ce cas la confiance sur le malheur de sa vie aurait été de surcroît.

La vie, dans ces maisons, personne ne la connaît

Toutes ces circonstances, ces erreurs, ces imprudences, cette priorité qu'elle fait de son malheur sur celui de la perte de son enfant — et autre chose comme ce regard toujours pris de court — me porterait à croire que l'enfant n'aurait pas été le plus important dans la vie de Christine V. Pourquoi pas ? Il arrive que les femmes n'aient pas leurs enfants, ni leur maison, qu'elles ne soient pas les femmes d'intérieur qu'on attendait qu'elles soient. Qu'elles ne soient pas non plus les femmes de leur mari. Qu'elles ne soient pas de bonnes mères, de même qu'elle ne soient pas fidèles, des fugueuses, et que malgré cela elles aient tout subi, le mariage, la baise, l'enfant, la maison, les meubles et que ça ne les ait pas changés en rien même pour un seul jour.

Pourquoi une maternité ne serait-elle pas mal venue ?

Pourquoi la naissance d'une mère par la venue de l'enfant ne serait-elle pas ratée elle aussi par les paires de gifles de l'homme pour les beefsteaks mal cuits par exemple ? Comme la jeunesse peut l'être de même par la paire de gifles pour un zéro en maths. Quand elles ont un enfant qu'elles ne reconnaissent pas comme leur propre enfant, c'est peut-être qu'elles ne voulaient pas de cet enfant, qu'elles ne voulaient pas vivre. Et dans ce cas aucune morale, aucune sanction ne leur fera reconnaître que cet enfant est

La loi du couple faite par l'homme

Il se pourrait que Christine V. ait vécu avec un homme difficile à supporter.

Ça ne devait pas être un homme méchant, non, ce devait être un homme d'ordre, de devoir. Je vois la dureté de cet homme s'exercer sans trêve aucune, être de principe, éducative. Je crois voir qu'il dresse sa femme selon son idée et qu'il prend à ce dressage un certain plaisir grandissant, un certain désir. Quand la loi du couple est faite par l'homme, elle englobe toujours une sexualité obliquée par l'homme de la part de la femme. Regardez bien autour de vous : quand les femmes sont comme celle-ci, inattentives, oublieuses de leurs enfants, c'est qu'elles vivent dans la loi de l'homme, qu'elles chassent des images, que toutes leurs forces, elles s'en servent pour ne pas voir, survivre. Il n'y a pas de jardin autour de la villa, c'est resté dans l'état du jour de finition des travaux. Elles ne font pas le jardin. Celles-là, elles ne plantent pas les fleurs de saison. Parfois elles s'asseyaient devant la maison, exténuées par le vide du ciel, la dureté de la lumière. Et les enfants viennent autour d'elles et jouent avec leur corps, grimpent dessus, le défont, le décoiffent, le battent, et rient et elles, elles restent impassibles, elles laissent faire, et les enfants sont enchantés d'avoir une mère pour jouer et l'aimer.

Non, l'enfant ne devait pas être le plus important dans la vie de Christine V. Il ne devait rien y avoir de plus important dans sa vie à elle qu'elle-même. Dans sa vie à lui, si, l'enfant devait être le plus important de tout ce qu'il avait vécu, le plus beau, le plus inattendu, la manne de Dieu. C'est terrible. Il a dit d'elle que c'était une épouse merveilleuse et qu'il souhaitait

On l'a tué dans la douceur ou dans un amour devenu fou

La transgression de l'écriture

« J'aime le crime » : Marguerite Duras dit tout haut ce que nous pensons tous, plus ou moins bas. A preuve, cette passion collective pour l'affaire de Lépagès. D'entrée, Marguerite Duras a été fascinée par Christine Villemin, qui au fil de ses lectures devenait intérieurement une héroïne de l'écriture de l'auteur de *L'Amant* dont l'inventé à la fois l'idée et le titre : *Le Crime*. Marguerite Duras attendait que quelqu'un lui demande d'entrer dans « la matérialité de la matière », comme elle l'écrit. Elle s'est précipitée à Lépagès pour photographier les lieux et les visages. Pour mesurer la densité de l'air. Mais surtout pour « voir » Christine Villemin. C'est ce qu'elle avait demandé à son avocat Me Garaud : « seulement la voir quelques minutes, ne pas la déranger, surtout ne pas l'interroger ».

Ce n'est pas un travail de journaliste, d'enquêteur à la recherche de la vérité. Mais celui d'un écrivain en plein travail, fantasmant la réalité en quête d'une vérité qui n'est sans doute pas la vérité, mais une vérité quand même, à savoir celle du texte écrit. Ce n'est de toute évidence pas la vérité de Christine Villemin, ni vraiment celle de Marguerite Duras, mais celle d'une femme « sublime, forcément sublime » flottant entre deux langages, celui de l'écrivain d'une part et celui bien réel, en grande partie non-dit, de Christine Villemin.

Reste que Christine Villemin est une personne vivante accusée du meurtre de son enfant, mais nécessairement « *présumée innocente* », parce que rien ne prouve que cette femme soit effectivement coupable. Et pour en revenir à Roland Barthes à propos de l'affaire Dominici : « *Voler son langage à un homme au nom même du langage, tous les meurtres légaux commencent par là* ». En cela, le texte de Marguerite Duras est scandaleux, car si elle ne vole pas son langage à Christine Villemin, elle ose rêver publiquement de la douleur de cette femme, transgressant son propre malaise et le nôtre, pour affoler le jeu de miroirs qu'offre à chacun de nous toute grande affaire criminelle. Parce qu'elle met en scène « la part maudite » de l'homme.

La littérature et la justice font rarement bon ménage. L'une désobéit quand l'autre règle. L'une transgresse quand l'autre est censée protéger, rendre théoriquement des individus réels plus intouchables encore. Et Christine Villemin, à l'heure actuelle, est une intouchable.

Pour Marguerite Duras, cette femme, Christine, d'une manière ou d'une autre, impose silence à la justice. Parce qu'elle ne peut pas être jugée pour ce qu'elle n'a pas fait ou pour ce qu'elle a fait : car plus que tout autre le monde de la douleur est un monde de silence.

S.J.

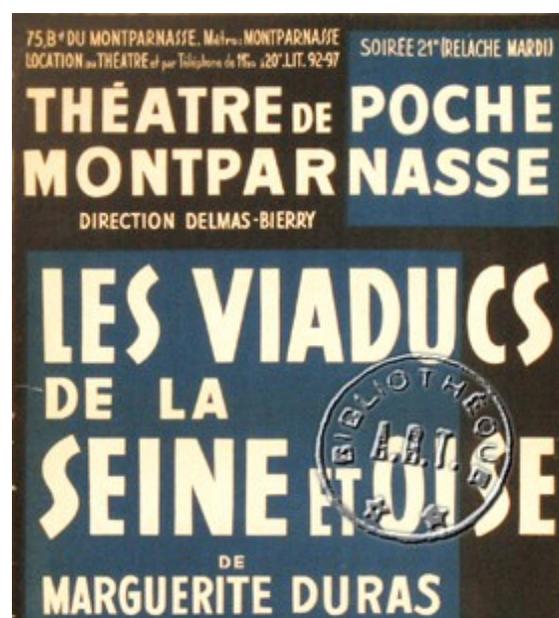
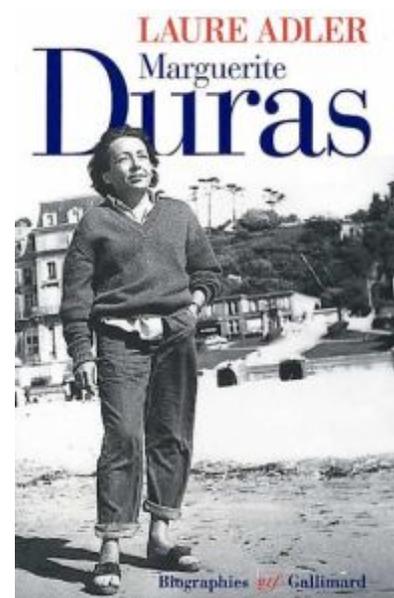
4 LIBERATION • MERCREDI 17 JUILLET 1985

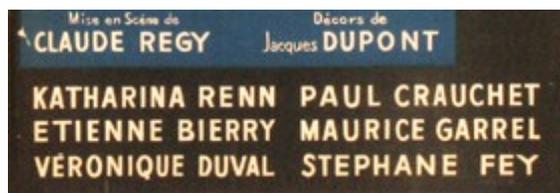
Duras Affaire Villemin *Libération* 17 juillet 1985

Dans l'article « Duras (Marguerite) » de son *Dictionnaire amoureux du journalisme* (Plon, 2015), Serge July revient sur la publication de cet article de Marguerite Duras qui va marquer, durablement, le rapport de tout écrivain au fait divers. Duras, July l'affirme, a longtemps pratiqué le journalisme pour des

raisons principalement alimentaires. Elle connaît la presse écrite comme la télévision, signe de son nom ou son pseudonyme (Legrand, le nom de jeune fille de sa mère) et participe aussi bien au *France-Observateur* qu'à *Dim Dam Dom* ou à *Constellation*. Elle y écrit sur des histoires vécues, des faits de justice, assiste à la comparution de Lucie Blin, au procès de Simone Deschamps, meurtrière du docteur Evenou, elle enquête à La Villette sur les tueurs des abattoirs, évoque Poubelle et La Planche qui seront condamnés à mort et décapités à 20 ans, symboles pour l'écrivain d'une justice de classe. Poubelle et La Planche ou Simone Deschamps sont pour Duras de ces êtres sans langage, déclassés, réduits au silence. « Simone Deschamps se tait. Non seulement elle n'intéresse plus personne, mais elle ne s'intéresse plus à elle-même. Elle n'est plus personne ». Laure Adler dans sa biographie de Duras (Gallimard, 1998) montre bien que le rapport de l'écrivain au journalisme est plus complexe que ce qu'en dira July : elle « a découvert, dès 1957, avec enthousiasme, le journalisme (...) *France-Observateur* pour l'honneur et *Constellation* pour les finances ». Le journal, c'est l'immédiat, la réaction à chaud, la parole rendue à des vies muettes ou invisibles.

Le recueil de ses articles de presse des années 50 et 60 paraît en 1981 sous le titre *Outside*. Dans sa préface Marguerite Duras écrit qu'« il n'y a pas de journalisme sans morale. Tout journaliste est un moraliste. C'est absolument inévitable.... Autrement dit, l'information objective est un leurre total. C'est un mensonge. Il n'y a pas de journalisme objectif... Écrire pour les journaux, c'est écrire tout de suite. Ne pas attendre ».



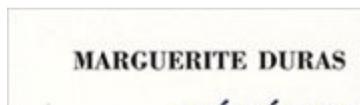


C'est cette littérature d'assises qui inspire à Duras *Les Viaducs de la Seine-et-Oise*, en 1959, né d'une chronique lue dans *Le Monde*, d'un fait divers réel, comme le rappelle Pascale Robert Diard dans *La Déposition*, soit de la double inspiration du quotidien et de sa première mise en récit médiatique. Déjà, Duras écrit *voir* le crime, déjà elle se projette en Claire, son héroïne. Dans la réalité, la criminelle, jugée folle et incohérente, sera condamnée à cinq ans de prison ; chez Duras, c'est la mise en lumière d'une logique implacable et d'une fragilité, de la possibilité du crime en chacun de nous. La folie est un langage sans langage, la dite coupable une femme poussée au crime par son mari qui la méprise, ce qui la pousse à l'acte. Très vite, le texte est mis en scène au théâtre : la parole tue est exposée, restituée.



Duras Affaire Villemin *Libération* 17 juillet 1985

C'est en 1980 que Serge July propose à Marguerite Duras de tenir un journal quotidien dans *Libération*, pendant un an. Elle accepte mais pour trois mois et sur un rythme hebdomadaire. Cet *Été 80* sera son « égarement dans le réel ». Elle



évoque, depuis les Roches Noires de Trouville, tout autant les grèves des chantiers navals de Gdansk et la guerre en Afghanistan que sa vie privée avec Yann



Andrea ou Michel Platini.

Mais depuis octobre 1984 c'est l'affaire Villemin qui hante Duras, elle est « littéralement obsédée, possédée » écrit Laure Adler par cette affaire qui va montrer que « le réalisme subjectif de Marguerite Duras ne connaît aucune limite ». Duras va écrire cet article pour *Libération* mais elle songeait à un livre. Pour elle, il y avait eu des comptes rendus de l'affaire Villemin mais pas de « son », pas de « récit », pas de roman » » (Adler, p. 535).

Grégory, quatre ans, a été retrouvé noyé dans la Vologne (Vosges) ; le meurtre a été revendiqué par un corbeau. L'accusation se porte un temps vers un cousin qui, libéré, profite d'un non-lieu mais est abattu par le père de l'enfant. Le 5 juillet, c'est la mère de Grégory, Christine Villemin qui est inculpée et incarcérée avant d'être libérée. Sa culpabilité ou son innocence deviennent débat national — il n'est toujours pas clos en 2017, avec la récente réouverture du dossier, de nouvelles gardes à vue et le suicide, le 11 juillet dernier, du juge Lambert qui avait d'abord instruit l'affaire, y gagnant le surnom peu reluisant de « petit juge ».



Le nouveau Détective, juin 2017

Marguerite Duras se rend à Lépanges à la demande de *Libération*, au début du mois de juillet 1985 pour voir les lieux, rencontrer le juge d'instruction et surtout Christine Villemin. Le juge accepte, la seconde refuse. Duras est accompagnée de deux journalistes de *Libération*, Eric Favereau et Denis Robert (qui ira *Au cœur de*

l'affaire Villemin dans un livre) mais aussi de Yann Andrea. C'est de sa « non-rencontre » avec Christine Villemin que naît l'article, Duras la *verra* autrement. C'est d'ailleurs la première phrase du texte qui paraît le 17 juillet 1985, 273^e jour » de l'affaire : « je ne verrai jamais Christine Villemin ».

Je ne verrai jamais Christine V. C'est trop tard. Mais j'ai vu le juge qui est certainement celui qui est le plus près de cette femme. C'est à lui qu'elle aura parlé le plus. Il dit : « *C'est affreux pour moi d'avoir à l'inculper, d'avoir à en passer par ce moment-là* ». Il dit que Christine est intelligente, qu'elle est fine, spirituelle. J'ai demandé comment était son visage. Comme Denis Robert, il parle aussi d'un joli visage mais d'une légère absence dans le regard. Ce matin, samedi, je vois une photo d'elle dans l'auto qui l'emmène à la prison, je retrouve aussi cette absence, cette inexpressivité légère qui vitrifie le regard.

L'article contrevient à toutes les règles journalistiques : aucune objectivité, peu de faits, des sensations, des certitudes. Duras accuse, elle « voit ». Elle s'identifie. Ce ne sont plus des faits mais une fiction, une histoire, l'exposé d'un imaginaire depuis un personnage, né du réel, si loin si proche de l'amante anglaise. Deux ans auparavant, dans la préface d'*Outside*, Duras avait défini la « morale » du journalisme ; cet article figure ce par-delà la morale.



Duras Affaire Villemin *Libération* 17 juillet 1985

L'article rendu par Duras plonge la rédaction de *Libération* dans la perplexité, la présomption d'innocence est bafouée (d'ailleurs le journal comme Duras sont poursuivis en justice par Christine Villemin), Serge July a « avec Marguerite une discussion animée sur l'usage du conditionnel. Elle consent à en ajouter quelques-uns ». Les avocats du journal ont lu le texte et « nous titrons en une du 17 juillet sur « le droit à l'innocence » à propos de la décision de la cour d'appel de Nancy, qui venait de remettre en liberté la mère de l'enfant, ce qui permettait de replacer le texte de Marguerite dans un contexte où la justice disait le droit ». Cependant, malgré les précautions oratoires, le papier suscite une indignation quasi générale.

Marguerite Duras ne voulait pas de titre. Ce sera « Marguerite Duras : Christine V., sublime, forcément sublime », manière d'insister sur le statut littéraire et non journalistique de ce papier. Et July ajoute une colonne en bas de page, signée de ses initiales, titrée « la transgression de l'écriture », pour souligner qu'il ne s'agit pas là d'« un travail de journaliste enquêteur à la recherche de la vérité. Mais celui d'un écrivain en plein travail, fantasmant la réalité, en quête d'une vérité qui n'est sans doute pas la vérité mais une vérité quand même, à savoir celle du texte écrit ». Le portrait d'une femme « flottant entre deux langages, celui de l'écrivain d'une part et celui bien réel, en grande partie non dit, de Christine Villemin ».



Même pas mourir, elles

Quand arrive cette soirée d'octobre, il me semble que la folie est déjà passée par les collines. Que c'est déjà trop tard. Qu'elle a déjà raidi son corps, ses seins, son regard, qu'elle ait placé son cœur et que c'est



définitivement des fâcheries de familles commencées peut-être dans le siècle dernier.

Si c'était là le quatrième assassinat ?

Reste cette autre enfant. Pour tout

Duras Affaire Villemin *Libération* 17 juillet 1985

déjà trop tard. Même le temps ce jour-là, elle n'arrive plus à le tuer. Elle ne regarde plus personne, sauf le dehors, et veit qui revient avec l'automne, ce nu des collines, ce cauchemar, ce froid, ces journées de plus en plus courtes comme le temps qui reste avant la fin. Pendant ces soirs-là ces femmes n'arrivent plus à lire. Dans le degré d'incandescence qu'atteignent parfois dans leur maison le silence et la disparition de la vie, elles ne doivent même plus se parler avec les hommes. Plus rien entre eux que ces enfants. Dans ce puits de silence, ces enfants qui attendent. Même les enfants, quand ils parlent, elles devraient les faire taire. Comment ne les voient-ils pas, eux, les hommes. Qu'elles n'ont plus rien d'autre à faire que cela dont on parle, même pas mourir elles.

Reste cet autre crime : cet homme abattu devait savoir quelque chose. La façon insistante avec laquelle il regardait dans les yeux en disant qu'il était innocent m'a toujours fait penser qu'il savait quelque chose qu'il ne pouvait pas révéler sans mettre en cause quelqu'un d'autre. Et quand on a braqué son fusil vers lui et qu'on lui a dit : « Tu sais très bien que ce n'est pas moi qui ai fait ça », j'ai entendu : « Tu sais très bien qui l'a fait ». On dit que c'est elle, Christine V. qui aurait incité à le tuer. C'est elle qui aurait persuadé l'assassin que ce ne pouvait être que cet homme. Pourquoi lui ? Pour en finir. L'enfant a été indolument tué par un être humain. Il faut donc qu'il y ait un assassin. La mise à mort de l'enfant par sa mère, je ne sais pas son nom, je ne sais pas appeler ce crime, mais celui de cet homme innocent, je sais l'appeler. On l'a fait pour elle. On a tué l'homme.

Elle l'a ainsi désigné comme l'assassin officiel de l'enfant. Tout se passe comme si ce n'était pas à la justice de distribuer les rôles dans cette affaire.



quète. Pour tous les spectateurs de la marche de la justice, c'est la zone d'ombre la plus dense du crime. Encore une fois : pourquoi fait-elle de ce crime ce premier récit lumineux, sans fautes ? Que les gendarmes l'y aient forcée, non, ce n'est pas vrai, ce ne sont pas les gendarmes qui l'ont forcée à cette clarté, cette simplicité de dessin d'enfant. Sa frayeur quand elle s'est démentie est restée dans toutes les mémoires. Elle n'est jamais retournée à l'école depuis le crime. Elle ne sort presque pas, joue avec sa chèvre, dit-on. Et si c'était là le quatrième assassinat ?

Encore une fois on ne sait rien. Plus rien. Si on demande aux gens : « Et si tout à coup le meurtrier était découvert ici dans les environs de ce village... ? » ils nous répondent que non, que ce n'est plus possible, que tout a été fermé. Restera donc à les interroger tous, jusqu'au dernier.

Le temps est différent tout à coup. La justice paraît insuffisante, lointaine, inutile même, elle devient superflue du moment qu'elle est rendue. Pourquoi la rendre ? Elle cache. Plus que le secret, elle cache. Elle cache l'horizon du crime et, disons le mot, son esprit. Le mouvement de l'intelligence défait l'ordre judiciaire. Elle est contre la séparation de cette criminel- le d'avec les autres femmes. Ce qui aurait fait criminelle Christine V. c'est un secret de toutes les femmes, commun. Je parle du crime commis sur l'enfant, désormais accompli, mais aussi je parle du crime opéré sur elle, la mère. Et cela me regarde. Elle est encore seule dans la solitude, là où sont encore les femmes du fond de la terre, du noir, afin qu'elles restent telles qu'elles étaient à vain, reléguées dans la matérialité de la matière. Christine V. est sublime. Forcément sublime.

Marguerite DURAS
Les intertitres sont de la rédaction.

Une certaine période de paix

Une fois les trois meurtres accomplis, il est probable que Christine ait connu une certaine période de paix. La maison serait en vente. Le salon de cuir qui aurait coûté plus de deux millions serait aussi en vente. Personne n'a jamais été invité à aller

Ce crime, c'est un désert.

A 26 ans ils avaient déjà dix ans de mariage. Ils n'avaient plus rien en commun, même pas l'enfant, ils n'avaient que l'argent gagné, la maison, les autos, le salon. Maintenant, ils ont en commun l'enfant mort.

Pour la forme, voici : neuf mois ont passé depuis le crime. L'attente demeurerait entière. Ce crime est un crime dont on ne se lasse pas. Il est insondable, très étendu, très. Souvent on le perd de vue là où on croyait le trouver et il disparaît quand on s'en approche. De très près il n'en reste rien que la monstruosité de l'innocence. Dans ce crime-là on est allé jusqu'à la couche dernière du mal, cette innocence-là devant Dieu.

Ce crime a fait penser tous les habitants du pays, tous ses habitants sont devenus intelligents avec ce cri-

Elle est complètement étrangère à cette culpabilité que l'on réclame d'elle

Duras Affaire Villemin *Libération* 17 juillet 1985

Dans une lettre à Isabelle C. — reproduite en annexe de la biographie de Laure Adler, aux pages 586-589 —, Marguerite Duras répond à l'un des courriers indignés reçus après la parution de son article, manière de répondre à tous à travers celui-là. Elle dit avoir relu son article, elle reconnaît qu'elle pourrait en supprimer quelques passages — « Si c'était à refaire, j'enlèverais une partie de la deuxième partie, depuis « reste cet autre crime... » jusqu'à : « et si c'était le quatrième assassinat » parce que je l'ai écrit pour compléter l'article, naïvement. Le début aussi, sur la visite à la nourrice, je l'enlèverais » même si « cette arithmétique à perte de vue, renvoie aux battements du temps dans les tempes, certains soirs, qu'a dû connaître Christine V. ». Elle enlèverait toutes les photos, inutiles, « elles montraient ce que je disais », c'était « une redondance, et même une espèce d'insistance obscène » puisque la photographie dans l'article permettait d'identifier la maison des Villemin.

« Je n'ai fait aucun tort à Christine V. » poursuit-elle, « tous les arguments judiciaires circonstanciels sont

Laure Adler

de notoriété publique ». Son but était de parler des femmes, de la « vie des femmes ». C'est ce qui a créé le scandale, selon elle, Marguerite Duras, en tant que femme et auteure, représente elle aussi une « gêne endémique ». « J'ai inventé, mais dans la banalité du sort commun et je ne crois pas que la culpabilité de Christine V. ait été potentiellement augmentée ou diminuée du fait de cet article ».

Marguerite Duras



« Le problème de ce crime est un problème de femmes.

Le problème des enfants est un problème de femmes.

Le problème des hommes est un problème de femmes. »

L'affaire Grégory — qu'elle nomme le « crime de Lépanges » est, selon elle, un crime « inaccessible, tellement inaccessible que je crois que personne n'en est l'auteur.

Même si quelqu'un l'a perpétré, il n'en est pas l'auteur.

L'auteur du crime opère et se retire aussitôt de la main et du corps de celui qui reste.

C'est ce que j'ai dit dans cet article ».

« Je parle, quant à moi, d'un accident quand je parle du crime.

Dans le sublime fatras des religions anciennes, forcément sublimes, le crime visite le criminel, opère à sa place et s'en va de lui, le laissant parfois sans mémoire aucune de l'avoir commis ».

Marguerite Duras l'affirme dans *La vie matérielle* (« la femme de Walesa »), le journalisme tendancieux « est justement le meilleur en ce qu'il rétablit l'ignorance ». L'idée est la même dans l'avant-propos d'*Outside*, « l'information objective est un leurre total, c'est un mensonge ». On pourrait citer aussi, dans *L'Amant*, cette phrase qui pointe vers les vies imaginaires, ces existences de papier : « on n'est personne dans la vie vécue, on n'est réellement quelqu'un que dans les livres ».





Marguerite Duras (DR)

Telle est Christine Villemin pour Denis Robert dans son article dans *Libération* en date du 6/7 juillet 1985, « le destin de Christine : rêve en Harlequin, vie en série noire ». Telle est Duras dans sa « chambre d'écriture où les ombres intertextuelles, autobiographiques et fantastiques s'entrecroisent » (Alexandra Saemmer, « Marguerite Duras et l'affaire Villemin », *Tout contre le réel. Miroirs du fait divers*). L'article de *Libération* qui « raconte une histoire et l'absence de cette histoire » (*La Vie matérielle*) dit aussi la violence que la fiction peut aussi imposer au réel dans certains univers romanesques, réponse à la « violence insondable » de Christine Villemin pour Duras : faire d'une personne un personnage de son œuvre, ici une mère infanticide, quel que soit le putsch interprétatif qu'il suppose, au mépris de tout effet de réel et dans une transgression de la justice non encore rendue et de la présomption d'innocence, au nom de la fiction, parce que « c'est dans ses moments-là que le langage atteint son pouvoir ultime », qu'« une information véritable c'est à la fois subjectif et tangible, c'est une image donnée, (...) toujours indirecte ». L'article de Duras dit enfin l'opacité paradoxale du fait divers, invitant à un voir/non voir, à une mise en soupçon du savoir dans et par un procès fictionnel, établissant une vérité paradoxale du fait : « quelquefois je pense que le journalisme tendancieux, flétri comme tel », donc littérature, « est le meilleur journalisme, au moins il rétablit l'ignorance, il fait douter de la version de l'événement » (*La Vie matérielle*).

Partager :

